

# RSA

# Libération

Avec ce  
numéro,  
votre  
magazine  
mensuel  
«Next!»

# LE SOS DE LA GAUCHE D'EN BAS

«Libération» publie un appel à l'Etat de tous les présidents de départements de gauche: face à la baisse des compensations, ils ne peuvent plus financer le revenu de solidarité active.

Libération

## Week-end

### Images

Par ici, les selfies

PAGES 29-34

### Musique

Think Zik, label étoiles

PAGES 35-40

### Livres

Le Caire, revu et dessiné

PAGES 41-48

## Le rappeur dont on ne doit plus dire le nom

# **RSA** Les élus dans le rouge

A quelques jours de leur congrès annuel, les présidents des départements alertent le gouvernement sur un dossier explosif dans le contexte de rigueur budgétaire: il leur faut 700 millions d'euros à court terme pour couvrir les dépenses sociales à leur charge.

Par  
**AMANDINE CAILHOL**  
Photos **AIMÉE THIRION**

A peine sauvés des griffes de la réforme territoriale qui voulait les liquider, les départements seraient à nouveau sur la sellette. La faute, selon l'Assemblée des départements de France (ADF), au revenu de solidarité active (RSA) qui grève leur budget. Compétents en matière d'insertion, les conseils départementaux sont chargés d'en assurer le financement. Ou plutôt celui du RSA «socle», allocation versée aux personnes sans aucune ressource. Le RSA activité, perçu en complément de petits boulots, et qui sera fusionné le 1<sup>er</sup> janvier 2016 avec la prime pour l'emploi pour devenir la prime d'activité, étant à la charge de l'État. Jusque-là, rien de neuf, puisque ce transfert de compétence date du 1<sup>er</sup> janvier 2004. A l'époque, la droite au pouvoir estime que cette réforme va inciter les élus locaux à mener une politique d'insertion plus volontariste. Les présidents de département, de leur côté, sont enthousiastes, y voyant un renforcement de leurs prérogatives. D'autant que l'État s'engage à leur verser l'intégralité du coût, sous forme de compensations. Mais les élus territoriaux déchantent vite, le taux de couverture de la dépense assuré par l'État ne cessant de chuter d'année en année. Gonflant un peu plus, à chaque fois, le «reste à charge» des départements.

#### UN COÛT INSURMONTABLE ?

En 2014, les dépenses des départements liées au RSA ont atteint 9,7 milliards d'euros, selon l'ADF. Un coût compensé par l'État à hauteur de 6,4 milliards, principalement sous forme de transferts de ressources fiscales. Le «reste à charge» pour les départements atteint donc 3,3 milliards

(des chiffres proches de ceux de l'Observatoire de l'action sociale décentralisée - voir infographies ci-dessous).

Le phénomène n'est pas nouveau. «Depuis 2009, la dépense nette a augmenté de moitié. Cela s'explique à la fois par une augmentation du nombre de bénéficiaires de près d'un tiers sur la période, et par les revalorisations successives du montant de l'allocation», précise l'Odas. En parallèle, le taux de compensation par l'État n'a cessé de décroître. «Alors que, jusqu'en 2009 ce taux était supérieur à 90%, l'allocation n'est aujourd'hui compensée qu'à deux tiers», formalise l'Odas dans une note en juin. Pour les départements, c'est la double peine: ils font face à une hausse de la demande sociale, alors que leurs budgets se contractent, sur fond de baisse des dotations de l'État. Le tout sans avoir de marge de manœuvre sur les modalités d'application du RSA, décidées à

l'échelle nationale. Symbole de ces difficultés, le Nord est un des premiers à avoir tiré la sonnette d'alarme. Avec ses 150 000 allocataires du RSA, le département débourse chaque année plus de 200 millions d'euros. Et son «reste à charge» ne cesse d'augmenter. En 2015, il a grimpé de 60 millions. Obligant le conseil départemental à rogner sur ses autres dépenses. «Je ne suis plus capable de réparer les routes et de construire des collèges», pointe son président Les Républicains (LR), Jean-René Lecerf. Cette année, l'élu ne sera pas en mesure de boucler son budget RSA. Combien de départements risquent d'être dans cette situation à l'avenir? «Ils seront 10 en 2015, 30 en 2016 et bien plus en 2017», estime Dominique Bussereau, président LR du Conseil départemental de la Charente-Maritime, à la tête de l'ADF. Premiers menacés: le Val-d'Oise, l'Essonne, la Seine-Maritime et la Seine-Saint-Denis.

#### L'ETAT EST-IL RESPONSABLE ?

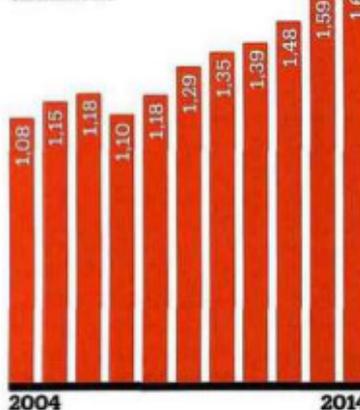
Doublement. D'abord parce qu'il s'est défaussé du financement du RSA, en laissant les départements gérer son inflation. Ensuite parce qu'il a mis en place une véritable «usine à gaz».

Auparavant, le versement du RSA impliquait deux opérations. Depuis 2004, une troisième étape complexifie l'architecture: l'État verse une enveloppe aux départements qui, eux, versent des avances aux caisses d'allocations familiales (CAF) chargées, en bout de chaîne, de payer les allocataires.

Face à la grogne montante des élus de terrain, l'État n'est cependant pas resté les bras croisés. En 2013, des dispositifs financiers ont donné un peu d'air aux départements. Sans que cela suffise. D'où la promesse de Manuel Valls, en novembre 2014, lors du congrès de l'ADF, de mettre en place «un groupe de travail sur l'évolution du RSA socle».

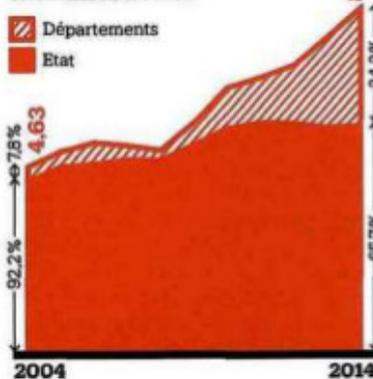
#### LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

en France métropolitaine, en millions

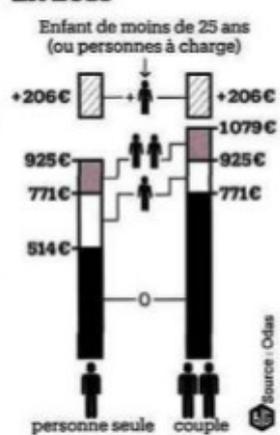


#### LE FINANCEMENT DES ALLOCATIONS RSA

en France métropolitaine, en milliards d'euros



#### LE RSA SOCLE EN 2015



# Oui à la solidarité active

**Libération publie en exclusivité l'appel des présidents départementaux de gauche au gouvernement à propos du revenu de solidarité active.**

«**D**epuis des années, les départements connaissent des difficultés budgétaires croissantes du fait de la progression importante du nombre de bénéficiaires des aides sociales d'Etat (le revenu de solidarité active, l'allocation personnalisée d'autonomie et la prestation de compensation du handicap) dont ils assurent largement le financement. «Depuis plusieurs jours cette problématique s'est invitée dans l'actualité. Tant mieux! Mais il ne s'agit pas d'un problème nouveau. Au contraire, il existe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, dès le transfert du RMI (devenu RSA) de l'Etat vers les départements. L'absence d'une compensation juste et pérenne par l'Etat de ces dépenses conduit aujourd'hui de nom-

breux départements dans l'impasse budgétaire, déstabilisant l'égalité territoriale, fragilisant leur capacité d'action et d'investissement, et par là même des milliers d'acteurs économiques, sociaux ou associatifs, qui font vivre l'ensemble de notre pays. «Dès 2005, les départements, alors majoritairement dirigés par la gauche, se sont mobilisés pour que l'Etat revienne sur cette injustice faisant reposer des allocations universelles, notamment le RSA, sur des impôts locaux qui diffèrent selon les territoires. Les seules réponses des gouvernements sous la présidence de Jacques Chirac, comme de Nicolas Sarkozy furent le déni et l'ignorance.

«En 2013, une première étape a été franchie par François Hollande et Jean-Marc Ayrault. L'Etat a reconnu qu'il ne compensait pas correctement le financement de ces allocations. Des mesures ont alors été prises pour couvrir une partie des dépenses engagées par les départements. Une avancée significative mais insuffisante face à l'augmentation continue du nombre d'allocataires du RSA dans une crise économique qui dure.

«Nous, président(e)s de conseils départementaux de gauche, souhaitons réaffirmer deux principes fondamentaux :

- L'universalité du RSA, un droit social et un bouclier contre la misère. Son accès et son niveau doivent demeurer les mêmes, où que l'on vive. Son financement doit reposer sur la solidarité nationale pour ne pas représenter un coût plus élevé pour les contribuables d'un département selon les ressources fiscales ou la situation de l'emploi de celui-ci. Nous attendons du gouvernement qu'il le garantisse.

- La solidarité entre les départements de France. Pour assurer équitablement l'accompagnement des personnes fragiles sur tout le territoire, il est nécessaire de conforter et d'amplifier la répartition des richesses et des ressources des départements en tenant compte de la réalité de leurs dépenses sociales.

«En novembre 2014, lors du congrès de l'Assemblée des départements de France (ADF) à Pau, le Premier ministre Manuel Valls s'est engagé à un véritable dialo-

gue avec les départements pour trouver une solution juste et durable au financement du RSA. Il s'est dit ouvert à l'examen de toutes les propositions responsables.

«C'est l'enjeu de la négociation actuelle que mène l'ADF. C'est pourquoi nous lui demandons de mettre fin à cette profonde injustice instaurée par la précédente majorité nationale en centralisant le financement du RSA dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Enfin, en tant qu'élu(e)s de proximité connaissant les réalités économiques de nos territoires, nous affirmons que le département doit rester garant des politiques d'insertion, moteurs d'innovation et d'expérimentation, en lien avec l'ensemble des acteurs socio-économiques, pour permettre à tous les allocataires du RSA de bénéficier d'un accompagnement efficace vers l'emploi.

Nous entendons rester pleinement mobilisés pour favoriser l'accès de tous à un emploi durable et à une vie digne.» ◀

**Signataires :** les président(e)s de départements du groupe de gauche de l'Assemblée des départements de France (ADF)

**APPEL**

de son mode de gestion et de son articulation avec les autres allocations». Des travaux, menés entre Matignon et l'ADF, qui se sont achevés cette semaine.

### **QUE DEMANDENT LES PRÉSIDENTS DE DÉPARTEMENT ?**

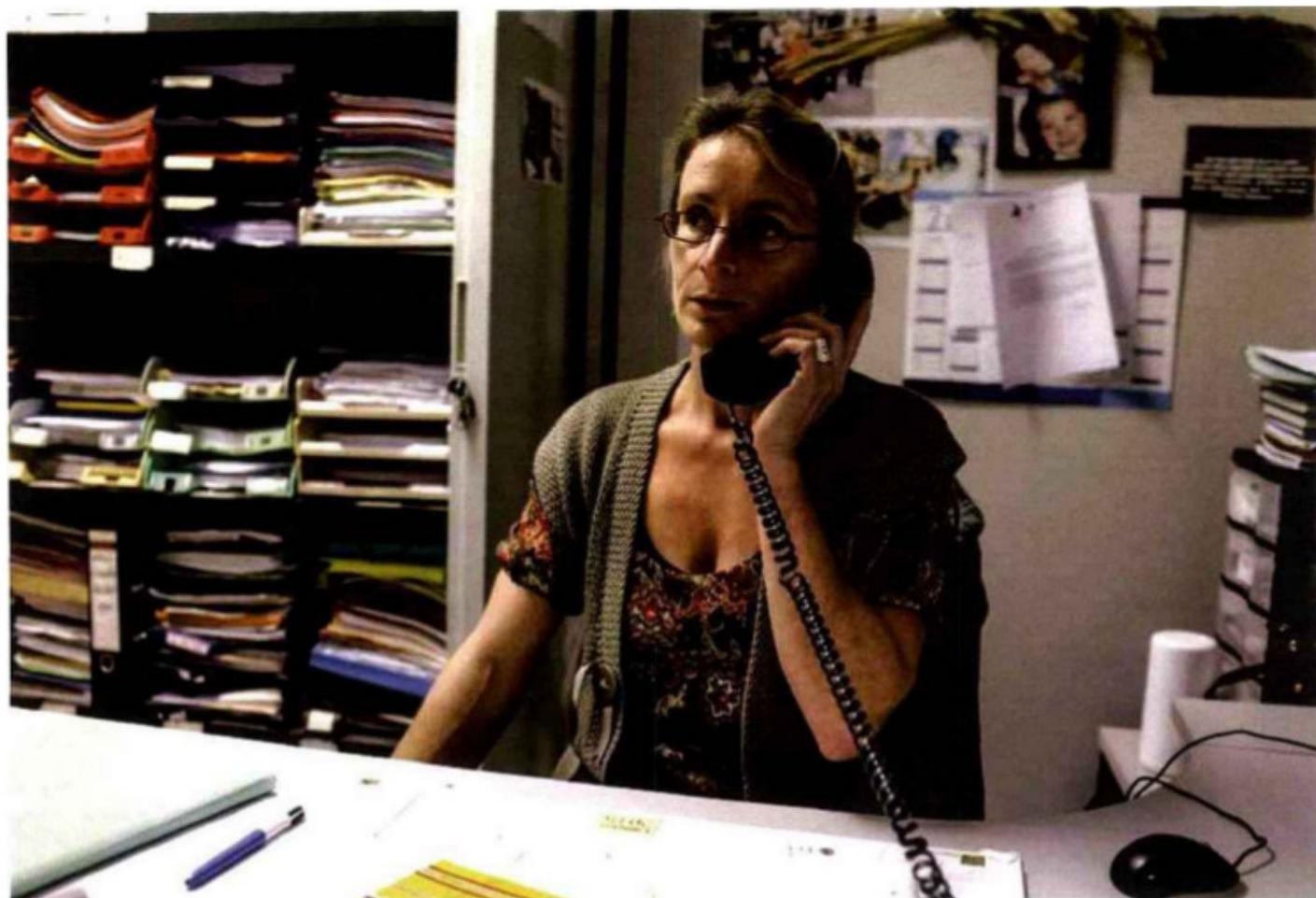
Ils peinent à se mettre d'accord, mais deux propositions se dégagent. Celui d'une renationalisation du RSA : l'Etat reprendrait le volet financement, alors que les départements pourraient conserver la politique d'insertion. Les élus de gauche de l'ADF y sont favorables (*lire en page 3*), mais aussi certains élus de droite. «*Il faut des remèdes pérennes*», plaide Jean-René Lecerf. L'aile droite de l'ADF penche pour une décentralisation accrue du RSA, dont la gestion serait confiée aux départements. Ils pourraient alors décider de ses modalités (allocataires éligibles, montants, etc.) Impensable pour la gauche, désormais minoritaire à l'ADF. «*Certains présidents campent sur des positions très tranchées et vont jusqu'à remettre la grève du RSA sur la table*», s'inquiète André Viola, président socialiste du conseil départemental de l'Aude. Avec, en toile de fond, la tentation de remettre en cause le modèle de l'aide sociale français.

Reste une autre question : faut-il une réponse de court ou moyen terme ? Pour certains, un fonds d'urgence est nécessaire. L'ADF a d'ailleurs demandé à l'Etat 700 millions d'euros pour couvrir au plus vite la hausse des dépenses. Mais pour d'autres, comme Jean-René Lecerf, une aide ciblée aurait un effet néfaste : «*L'Etat doit s'adresser à tous les départements et non pas qu'à ceux qui sont déjà sous la guillotine. Il ne faudrait pas qu'il soit tenté de nous diviser pour faire baisser la pression.*»

### **QUELLES SONT LES MARGES DE MANŒUVRE DU GOUVERNEMENT ?**

Les élus de l'ADF, dont le congrès annuel aura lieu les 15 et 16 octobre à Troyes, attendent un rendez-vous avec le Premier ministre. A droite, le ton monte. «*Si les propositions de l'Etat ne sont pas à la hauteur, l'ensemble des départements pourrait arrêter de payer le RSA*», menace Bussereau. Dans les faits, rien de grave, puisque la CAF verserait tout de même les allocations et réclamerait son dû, avec intérêts, à l'Etat et aux départements.

Mais le symbole ferait tâche, à l'heure où le gouvernement plaide pour une rigueur budgétaire exemplaire. «*On serait alors dans une république à la grecque*», tacle Jean-René Lecerf. Comment alors désamorcer ce dossier explosif ? «*L'option de la renationalisation n'est pas rejetée par l'Etat*», croit savoir Jean-Louis Sanchez, le délégué général de l'Odas. Mais l'impact financier est important : entre 3 et 4 milliards d'euros. «*Concrètement, en revanche, l'opération n'a rien de complexe*», note le représentant de l'Odas. Autre piste : le «reste à charge» des départements lié au RSA pourrait être gelé à son niveau de 2014, et ce dès 2016, note un proche du dossier. ◀



Lucie Sweertvaegher, référente RSA au Secours populaire de Lille-Fives, au siège de l'association, vendredi. PHOTO AIMEE THIRION

**«Ce qu'ils veulent,  
c'est retrouver un travail»**

## A Lille, dans l'un des départements les plus en difficulté quant au règlement du RSA, le Secours populaire aide les allocataires dans leurs démarches.

«**L**e RSA, on en a besoin pour vivre.» Lucie Sweertvaegher, référente RSA au Secours populaire de Lille, tient à rappeler ce qui est pour elle une évidence quotidienne. «Peu importe qui va reprendre la compétence, il faut arrêter de stigmatiser les allocataires du revenu de solidarité active.» Avec ses deux collègues, elle suit peu ou prou chaque année 180 allocataires, un nombre stable depuis au moins cinq ans. Elle n'a pas vu l'explosion du chiffre annoncé par le monde politique. Même constat pour l'Ianane Mahamid, également référente RSA au Secours populaire: «Le portefeuille d'allocataires est stable, avec ses entrées et ses sorties», constate-t-elle. Elle estime à environ 10 % à 15 % ceux qui sont là depuis le début du dispositif, des SDF amochés par la rue, dont elle sait qu'ils y resteront jusqu'au bout.

«**Perte du couple**». Les autres? Ils bougent. Certains sortent, d'autres entrent dans le dispositif au gré de l'évolution de leur situation. «Ils ne tiennent pas le discours qu'on leur prête, qu'il

serait plus avantageux de toucher le RSA et tous les avantages sociaux associés plutôt que de se lever le matin pour toucher le Smic, insiste Mahamid. Ce n'est pas ce que j'entends. Ce qu'ils veulent, c'est retrouver un travail, et ensuite un logement.» Donc, quand on leur parle d'un système proche de l'implosion, les deux professionnelles restent dubitatives. «Je ne suis pas à bout de souffle dans mes pratiques professionnelles, dans mes rencontres avec les allocataires», affirme Sweertvaegher. Pourtant, le Secours populaire s'est spécialisé dans l'accompagnement des plus fragiles, ceux qui demandent le plus de temps, le plus d'attention: tous les bénéficiaires du RSA ici sont dans des situations extrêmement fragiles, hébergés à droite et à gauche, chez des amis ou de la famille. Il arrive même à certains de se retrouver subitement à la rue.

Comme Michaël, 33 ans, croisé à la permanence de vendredi. Il touche le RSA activité: «Avant, je faisais des intérim, mais là, je dors dehors sous un porche. Je suis en phase de séparation avec mon épouse.» Malgré ses joues encore rondes, il a l'air fatigué. «Le RSA, ça me permet de m'acheter à manger», ajoute-t-il. Le Secours populaire, il l'a découvert un peu par hasard, aiguillé par la mairie de quartier. Sweertvaegher lui dégotte trois nuits d'hôtel. Ce genre de cas, elle en reçoit souvent: «La crise, c'est la perte de l'emploi, et, derrière, la perte du couple, qui ne résiste pas, note-t-elle. On voit arriver des femmes qui n'auraient jamais imaginé demander le RSA et venir chercher l'aide alimentaire plutôt que d'aller au marché.» Elle enfonce le clou: «La logique a changé: le RSA, normalement, vise une sortie vers un emploi durable. Mais cela ne se passe pas comme ça. Les

gens décrochent un temps partiel, ou un emploi aidé, et peuvent ensuite retourner au RSA. Il faut nous laisser du temps et des moyens.»

**Convocations.** Mahamid s'inquiète du durcissement des conditions de maintien dans le RSA. Cela fait quelque mois que le département, passé à droite lors des dernières élections, n'hésite plus à réduire les allocations, voire à les supprimer, quand un bénéficiaire ne répond pas, sans justification, à trois convocations relatives au suivi de sa situation. Et du côté de la caisse d'allocations familiales, ce n'est pas mieux: le RSA n'est pas versé quand une domiciliation n'est pas renouvelée à temps. En France, les droits sociaux ne tombent que lorsqu'on a une adresse. Une condition qu'on ne peut pas remplir quand on dort dans sa voiture, ou sous les porches. Alors, on peut s'inscrire auprès d'une association agréée par la préfecture, qui sert de boîte de lettres. «Depuis deux mois, si votre domiciliation expire le 15 septembre, et que vous ne vous réinscrivez que le 15 octobre, vous ne touchez pas votre RSA entre ces deux dates», explique Mahamid. Elle craint que la situation empire, avec surveillance des objectifs à tenir, établis dans le contrat signé par l'allocataire. «J'ai une petite dame SDF, avec une déficience intellectuelle», soupire-t-elle. Elle n'a pas pour autant droit à l'allocation adulte handicapé. «On lui demande de contractualiser, mais elle ne peut avoir de projet concret. C'est à chaque fois un casse-tête. C'est ce genre de personnes qui pourraient être victimes de contrôles accrus. Alors que ce sont elles qui ont le plus besoin du RSA.»

**STÉPHANIE MAURICE**  
Correspondante à Lille